

## **Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola**

### Règlement numéro 381-2006

#### Règlement afin de municipaliser la 2<sup>ième</sup> partie de la rue Laforest.

Attendu qu'en vertu de la résolution 2005-144 de cette municipalité, la municipalité a acquis le terrain nécessaire à l'emprise d'un chemin désigné sous le nom rue Laforest;

Attendu que, les travaux d'aménagement avec sable et finition de pierre concassée sont complétés à la satisfaction de ce conseil;

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné à la session du 20 décembre 2005;

En conséquence, il est proposé par Christian Valois et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 381-2006 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

1. Est par le présent règlement ordonné l'ouverture d'une rue sur les lots 44-3 et 46-2 du cadastre de la susdite municipalité.
2. Que la municipalité prend à sa charge l'entretien de cette rue.
3. Cette rue sera désignée par le nom de rue Laforest.
4. Que la dimension de cette rue est décrite sur le contrat préparé par Me Anne-Marie Lachapelle, en date du 5 décembre 2005 sous le numéro d'enregistrement 12915325.
5. Le présent règlement entrera en vigueur tel que requis par la Loi.